

Le Test de Connaissance du Français Intégration Résidence & Nationalité (TCF IRN)

Le **TCF IRN** est destiné à toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- une demande de nationalité française ;
- une demande de carte de résident de longue durée ;
- une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII

Le TCF IRN est composé de 4 épreuves obligatoires évaluant les compétences en français langue générale :

- Compréhension orale : Épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
15 minutes
- Compréhension écrite : Épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
20 minutes
- Expression écrite : Épreuve collective : 3 exercices
30 minutes
- Expression orale : Épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices
10 minutes

